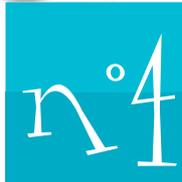




BULLETIN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ



www.bourgargental.fr



novembre-décembre 2008

Le mot du Troisième Adjoint...



Nous avons la chance d'habiter un village de 2900 habitants, chance que nous devons saisir chaque jour en essayant d'être attentifs les uns aux autres.

Notre monde n'a jamais eu autant besoin de solidarité. A nous de combattre la logique du «chacun pour soi» et la loi du plus fort.

Certes la solidarité est d'abord matérielle, mais elle peut aller plus loin que le partage des richesses. Elle intègre le respect de la personne humaine et ce dans toutes ses dimensions : sociale, affective, culturelle.

Chacun peut apporter sa contribution. Chaque geste d'ouverture, d'écoute, d'attention à l'autre est un geste qui nous fait progresser ensemble.

La municipalité œuvre pour développer des relations constructives au delà des clivages ou des sensibilités politiques ou idéologiques.

A l'image du déroulement de la semaine bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées), des associations, des particuliers et des professionnels sont présents dans notre cité pour lutter contre les inégalités sociales.

Nous avons créé une commission «affaires sociales» extra-municipale. Elle a pour objet la recherche de solutions pour le mieux-être de la personne en souffrance sociale.

Elle est ouverte à tout bourguisien souhaitant s'investir, dans le temps, afin de répondre à ces problématiques que sont les logements insalubres, le vieillissement ou le handicap.

Cette commission s'est ainsi retrouvée pour la préparation de la semaine bleue qui vient de se terminer (cf. l'article en page 3). Elle se prépare maintenant pour - entre autres - l'organisation du repas des anciens en collaboration avec le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales), repas festif qui aura lieu le 11 janvier 2009 à l'Espace Jacques Estérel. Elle doit se réunir pour la confection de colis pour les résidents de la maison de retraite.

Le CCAS présidé par Monsieur le maire, est composé de huit membres représentant les associations à but social ou humanitaire de Bourg-Argental et de huit conseillers municipaux. Il donne les grandes lignes de travail en terme d'action sociale en général, de prévention et de développement social. Il instruit également des demandes d'aide sociale. Il gère le portage de repas. Il a un budget propre. Ses recettes proviennent de subventions versées par la mairie, du tiers des produits des concessions de terrains dans le cimetière mais aussi de dons et de legs qui lui sont faits, dons offerts lors de mariage, de cérémonies, de fêtes...

C'est en travaillant la main dans la main que nous serons plus forts pour relever les défis que nous nous sommes fixés.

Marie-Pascale JANY,
Maire-adjoint en charge des affaires sociales

• Service Finances et Personnel, le sourire en plus !

Le service Finances et Personnel de la Mairie est composé de deux agents :

- Françoise MONTABONNET et Valérie COPIN.

Ses missions premières consistent en la gestion de l'ensemble des aspects comptables, budgétaires et financiers des quatre budgets communaux (le budget principal, celui de l'eau et de l'assainissement, le Parc résidentiel de loisirs, et le centre communal d'action sociale)

Les agents concernés ont donc pour tâches la saisie, le suivi des budgets, des décisions modificatives.

Dans le même cadre, il s'agit de permettre un fin suivi de la dette et de la trésorerie de la Commune.



Dans le cadre de l'organisation des contraintes budgétaires, ils ont aussi pour mission de procéder aux engagements de recettes et de dépenses aux fins de respect des règles budgétaires.

Au delà de l'aspect financier, le service a aussi pour responsabilité de gérer la carrière des agents de la Commune et de réaliser les paies des agents et des indemnités des élus.

Sommaire

- Actions collectives, projets : ça bouge à Bourg Argental !
- Une aventure d'un autre temps : La malle-poste de Bourg Argental, par Didier Fleury
- Vous aviez reconnu ? Solution de la photo mystère en page jeux.

Dans ce numéro

1 Le mot du troisième adjoint

2 La parole aux commissions

3 Ça s'est passé à Bourg-Argental

- Cross Intercollège,
- Des bourguisiens à l'honneur
- Commerces en fête
- Don du sang
- Fête de quartier
- 11 novembre

4 La parole aux associations

5 L'agenda novembre-décembre

6 Un peu d'histoire ...

7 Jeux et solutions - Etat civil

8 Infos pratiques

• La Station d'épuration pour la SAUR



Suite au classement par le cabinet GIRUS des 4 candidats et leur audition organisée par la commission urbanisme, le conseil municipal a retenu le groupement d'entreprises : SAUR / CHABANEL / MOUNARD pour la construction de la station d'épuration. Ce choix est l'aboutissement d'un long travail (début du projet en 2005) d'étude et de diagnostic des réseaux d'assainissement et du traitement des eaux usées, puis d'analyse des solutions et des offres des différents épurateurs.

Les travaux d'une durée prévue de 14 mois débiteront au cours du premier trimestre 2009.

• Bilan touristique

Les résultats de la saison touristique sont en légère évolution par rapport à l'année précédente.

Les visiteurs étrangers (Allemagne, Suisse, Pays-Bas, Grande-Bretagne...) représentent 11,18 % de la fréquentation. Sur le sentier de Saint Jacques de Compostelle, 479 pèlerins ont été recensés par l'office de tourisme.

Eliane Richard, organisatrice des randonnées pédestres de la saison, a mobilisé 121 marcheurs.

Lors des journées découvertes, Charles Rameau a accompagné 172 participants.

Malgré les conditions climatiques défavorables, la piscine de Bourg Argental reste un pôle attractif. Elle a réalisé sa meilleure fréquentation depuis 2003. L'ouverture de la piscine en juin aux collégiens a satisfait les professeurs et élèves qui ont pu en profiter. Elle sera réitérée dans la mesure du possible, et sera organisée de sorte que le plus grand nombre de classes puisse s'y rendre.

• Action Nationale : 1 semaine pour 1 emploi !

L'organisation de la journée de l'emploi le jeudi 23 Octobre 2008, a rassemblé 42 exposants (chefs d'entreprise, commerçants, secteurs publics) à la Salle Jacques Esterel. De ce fait, 250 demandeurs d'emploi ont été accueillis et certains ont obtenu une promesse d'embauche. En présence de nombreux élus de Bourg-Argental mais aussi des communes voisines, cette opération a favorisé la rencontre entre les acteurs économiques du territoire.

Sous l'impulsion de la municipalité et de la Communauté de Communes des Monts du Pilat, l'Agence Nationale Pour l'Emploi d'Annonay et l'Espace Déôme ont signé une convention de coopération, assurant notamment le relais d'informations instantané sur les offres d'emploi locales.

Stéphane Heyraud, Maire de Bourg-Argental et Jean Gibert, Président de la Communauté de Communes des Monts du Pilat, ont tenu à féliciter Mesdames Bugnazet et Oudinet respectivement directrices de l'ANPE et de l'espace Déôme ainsi que toute l'assemblée présente pour leur engagement dans l'organisation de cette journée.

• La Semaine Bleue : une semaine riche en partage



La première édition de la Semaine Bleue bourguisane vient de se terminer. Elle a été riche en rencontres et en partage. Les chœurs bourguisans, les sixièmes du collège Saint Joseph et l'école de musique ont offert quelques mélodies aux résidents de la maison de retraite.

Les CM2 de l'école publique ont testé avec quelques anciens leur habileté autour de jeux en bois aidés de quelques parents et des «Amis de la Maison de Retraite». Une cinquantaine de bourguisans ont assisté à la projection du film «Je vous trouve très beau», offerte par le Centre de Soins, ou encore, a évalué de façon ludique leur connaissance du code de la route grâce au Club de l'Amitié. «Traffic», pièce jouée par Le Théâtre d'en Face, qui aborde le sujet du temps qui passe et de la solitude, a intéressé tous les quatrièmes des deux collèges de Bourg Argental ainsi qu'une cinquantaine de bourguisans. Ces mêmes collégiens ont pu à leur tour s'exprimer sur scène autour de ballons de baskets, de Fables de la Fontaine ou d'un pot pourri.



Le forum et la conférence proposés par l'ADMR, la MSA, le Centre de Soins et l'Espace Déôme, ont permis aux professionnels du maintien à domicile de partager leur savoir ou de faire connaître leurs dispositifs afin que nos anciens puissent profiter de leur vieillesse avec un confort optimum.

Beaucoup de temps forts, riches en émotions !

Soupçon d'élégance



Frédérique COURBON vous propose de la lingerie pour dames, messieurs et des accessoires d'élégance.

Ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00, et les mercredi et samedi de 9 h 00 à 17 h 00.

Votre commerçante organise aussi des ventes à domicile. N'hésitez pas à vous renseigner !

Contact 04 77 39 61 55

Aux Couleurs d'Argental



Sandrine SABOURIN vous accueille "Aux couleurs d'Argental", où vous trouverez articles de mercerie, laines, linge de maison... Notez qu'il vous est possible de passer commande de draps pour lit électrique ou de grandes dimensions. Vous pouvez aussi bénéficier de conseils en tricot. Par la suite, un atelier tricot sera créé avec une participation annuelle de 5 €.

Ouvert les lundi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 30

Contact 04 77 39 28 68

ça s'est passé à Bourg-Argental

• Cross du Mardi 21 octobre intercollège : des sportifs endurants et du fair-play !



Garçons : 1^{er} : GALIPAUD Eloi - 2^{ème} : GOCKO - 3^{ème} : DESJOUIS Jimmy
Filles : 1^{ère} : BUSCA Janice - 2^{ème} : BOUDAREL Adeline - 3^{ème} : COFFY Anouk
Manque résultats des classes de troisième



Garçons : 1^{er} : COTTE Alexandre - 2^{ème} : SABOT Lucas - 3^{ème} : JANIN Aurélien
Filles :
1^{ère} : GAUDOT Salomé - 2^{ème} : BONNARD Océane - 3^{ème} : MAELLIN Elodie
Classement par classe : 1^{er} : 4^{ème} B du Pilat - 2^{ème} : 4^{ème} A du Pilat -
3^{ème} : 4^{ème} Paris de St Joseph - 4^{ème} : 4^{ème} Rome de St Joseph



Garçons :
1^{er} : MARTIN Axel - 2^{ème} : MATHEVET Jérémie - 3^{ème} : SAGNOL Pierrick
Filles :
1^{ère} : CLAIRET Mélodie - 2^{ème} : ROUCHOUSE Céline - 3^{ème} : BASTY Maud
Classement par classe : 1^{er} : 5^{ème} A du Pilat - 2^{ème} : 5^{ème} Athènes de St Joseph -
3^{ème} : 5^{ème} B du Pilat - 4^{ème} : 5^{ème} Dublin de St Joseph



Garçons : 1^{er} : MOREL Lou - 2^{ème} : MONTABONNET Paul - 3^{ème} : CLAIRET Léo
Filles :
1^{ère} : ZAINUDDIN Emalia - 2^{ème} : SATRE Maria - 3^{ème} : FAYARD Lysiane
Classement par classe : 1^{er} : 6^{ème} B du Pilat - 2^{ème} : 6^{ème} Florence de St Joseph
3^{ème} : 6^{ème} Berlin de St Joseph - 4^{ème} : 6^{ème} A du Pilat

11 novembre

Cette année la cérémonie commémorative du 11 novembre a été marquée par la lecture des noms des hommes morts pour la France au cours de la première guerre mondiale, des communes de Bourg Argental, Thélis la Combe et Colombier.

Cela fait 90 ans que la guerre des tranchées a pris fin... Hommage à nos aïeux et à la paix dans laquelle vivent encore leurs descendants.

Nos remerciements à Clarence, Bastien, Océane, Julie, Lucie, Ghais, Thomas, Guillaume, Philémon, Charlotte, Kenza, Amandine, écoliers et collégiens bourguaisiens, pour leur participation à cette commémoration chargée d'émotion.

• Des bourgeois à l'honneur

Médaille de la Ville à M. Jean Pireyre

Le 13 septembre en mairie, une cérémonie a réuni Madame et Monsieur Pireyre, leurs amis, leurs anciens employés ainsi que Monsieur le Maire accompagné de son conseil municipal.

Stéphane Heyraud a remis à Monsieur Pireyre la médaille de la ville, distinction hautement méritée.

Natif de Bourg Argental, Jean Pireyre est le fondateur de la maison des jeunes et de la culture, dont il a été le président pendant de nombreuses années.

Le couple bourgeois quitte notre cité pour se rapprocher de leurs enfants, nous laissant le souvenir de leur dévouement et de leur ouverture aux autres, en toute humilité.

Nos vœux les accompagnent dans cette nouvelle vie.

• Dominique Croix récompensée par la médaille de l'ordre agricole

Le 20 septembre, c'est au pied du célèbre cèdre du Liban, presque bicentenaire, que Dominique Croix, poursuivant avec passion l'oeuvre de son père Paul, a reçu la médaille de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole des mains de Gilles Fechner représentant du ministère de l'Agriculture.

A l'issue de cette cérémonie présidée par Stéphane Heyraud, maire de Bourg-Argental, Jean Gilbert, Président de la Communauté de Communes des Monts du Pilat, tous séduits par la passion de Dominique Croix, les différents invités ont savouré pleinement le plaisir de parcourir les allées de la pépinière, havre de paix et de beauté, avec le regret, faute de temps, de ne pouvoir s'en imprégner davantage.

Pépiniériste certes, mais surtout «obteneur de roses», métier rare partagé seulement par une dizaine de personnes en France, Dominique Croix, perfectionniste dans son travail, a accepté cette reconnaissance avec une émotion qu'elle ne pouvait dissimuler.

Jacques Ranchon son conjoint, concepteur de la roseraie aux huit mille roses, qu'elle a vivement remercié, participe avec une passion partagée à l'enrichissement de sa collection de végétaux et à la recherche de l'histoire de la rose et de sa symbolique.

«Au Pays de la rose, que tous deux s'épanouissent».



• La semaine «commerces en fête»

Les élus ont sollicité les commerçants de Bourg-Argental pour l'opération «commerces en fête» qui s'est déroulée du 8 au 18 octobre 2008. L'accueil fut très chaleureux dans une dynamique exemplaire.

Aussi la mairie a voulu marquer cette réussite en offrant 90 tickets loisirs : places de cinéma, entrées à la piscine et entrées au musée d'art et d'industrie. Dans chacune des urnes des 30 commerçants participants ont été retirés par une main innocente, 3 coupons gagnants.

Le lundi 20 octobre dans les salons du stade Geoffroy Guichard, de nombreux commerçants et élus de notre bourg ont participé à la soirée de clôture. Conviviale, elle fut ponctuée par le tirage au sort organisé par la chambre de commerce et d'industrie (C.C.I.). Monsieur Jean Luc Carrot, conseiller en entreprises à la C.C.I. de SAINT-ETIENNE/MONTBRISON, a œuvré pour que la fête soit belle.

Les bourgeois tenteront à nouveau leur chance l'année prochaine en gardant un beau souvenir de cette animation.

Avec nos remerciements et encouragements à tous les commerces participants.

• Don du sang

Le jeudi 2 octobre, salle Jacques Esterel, ce ne sont pas moins de 80 personnes qui se sont présentées pour faire don de leur sang pour leurs concitoyens. Saluons le civisme de ces nombreux donateurs que l'on souhaiterait encore plus nombreux, et félicitations à Michel BERNE et à son équipe de bénévoles qui organisent cette action.

Prochain don du sang : Jeudi 8 Janvier 2009.

• Fête de quartier

Chez Joseph, ce sympathique bourgeois connu de tous, se tenait le samedi 27 septembre, la fête de quartier des Prémices II. Joie, bonne humeur, agapes, pétanque et belote, ont animé cette journée agréable que chacun souhaite reconduire en 2009.

Créée pour défendre les droits matériels et moraux de tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie, la FNACA comprend actuellement près de 400000 adhérents, dont environ 10000 dans le département de la Loire, répartis en comités cantonaux ou locaux.

Celui de Bourg Argental regroupe 128 adhérents des communes de Bourg Argental, Burdigines et Colombier sous Pilat.

En 2008, année marquant le 50^{ème} anniversaire de la création de la FNACA, les membres du comité de Bourg Argental ont participé aux pré congrès départementaux à Chavanay au cours duquel Maurice BERNE et Jean Marie TEYSSIER ont reçu le diplôme d'honneur de la FNACA.

Cette manifestation, rehaussée par la présence de Wladyslas MAREK, président national qui, dans son allocution rappela que le 19 mars était une date incontournable, regroupait 450 congressistes en séance plénière.

En outre ils ont réalisé de multiples activités festives (tirage des rois, concours de belote, de pétanque, thé dansant, repas annuel, voyages à Vulcania, au Mont Saint Michel et en Corse)

Pour l'année à venir plusieurs manifestations ont été programmées : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars, pré congrès le 31 mars et congrès départementaux à Firminy le 7 juin ainsi que les 8 janvier tirage des rois, 15 février concours de belote, 1^{er} mars thé dansant avec « les Poulakis », 20 mars voyage au Moulin Bleu à Thiers, 8 mai repas annuel au Grand Bois, 14 juillet concours de pétanque, 4 septembre pique-nique, en octobre assemblée générale et du 17 au 24 mai voyage au cœur de l'Italie.

Pour cette dernière manifestation, un regroupement des 5 comités du canton (Bourg Argental, La Versanne, St-Julien-Molin-Molette, Saint Sauveur en rue, Thélis-Graix) est envisagé afin de toucher un maximum de personnes.

Un autre projet important est également à l'étude : l'organisation des pré-congrès et congrès départementaux en 2010 à Bourg Argental.

Président : Marcel REY

Président d'honneur : Charles RICHARD

Vice-Président : Camille SAUVIGNET

Secrétaire : Joseph ORIOL

Secrétaire Adjoint : Jean Marie TEYSSIER

Trésorier : Michel ROUCHOUZE

Trésorier adjoint : Bernard ESCOFFIER

Conseiller juridique et social : Henri JAMET

Conseiller juridique et social adjoint : René COSTE

Responsable journal : Maurice BERNE

Porte drapeau : Régis LINOSSIER

Porte drapeau adjoint : Régis COURBON

Responsable des veuves : Bernadette CHATELON

Responsable des veuves adjointe :

Claudette FANGET

Membres actifs : Paul BOYET, Michel FLEURY,

Aimé GACHE, Jean ROUCHON

La parole aux associations

Nouveau dans la commune : un club de handball a été créé

Le 24 août 2008 à Pékin, les handballeurs français sont devenus champions olympiques. La France avait déjà été championne du monde (1995, 2001) et d'Europe (2006), mais c'est la première fois qu'elle décroche le titre olympique. C'est aussi la première fois dans l'après-guerre qu'une équipe de France gagne la médaille d'or d'un sport collectif en salle. Par ce palmarès remarquable, le handball fait partie de la tradition française.

La conjugaison de l'effet J.O avec nos champions olympiques et du travail de très grande qualité de l'équipe technique du club de Saint-Sauveur Handball a pour conséquence une très forte demande d'adhésions en ce début d'année sportive. Dès lors nous avons voulu créer un club de handball sur Bourg-Argental afin d'étendre notre activité et de sensibiliser les jeunes bourguisais à la pratique du Handball. Le Bourg-Argental Handball c'est un partenariat fort et durable avec 2 communes (Saint-Sauveur-en-Rue et Bourg-Argental), 2 dynamismes de proximité, 2 moteurs.

Cette démarche intercommunale s'inscrit dans des stratégies d'animation et de développement des territoires, dans des logiques de mutualisation des moyens (humains, matériels ou autres), dans la recherche d'intérêts convergents et de complémentarités, dans des approches et actions prenant en compte les notions d'utilité sociale et de lien social. Dans l'avenir, le Bourg-Argental Handball gèrera les équipes jeunes baby hand, -10 ans, -12 ans et -14 ans. Saint-Sauveur Handball aura à charge les équipes -16 ans, -18 ans et les seniors.

Le Bourg-Argental Handball a ouvert ses portes le 15 septembre 2008 pour une équipe de -12 ans mixte (joueuses/joueurs nés en 99, 98 et 97) et compte actuellement 15 licenciés. Cette équipe s'entraîne tous les lundis de 17h à 19h à l'Espace Multisport de Bourg-Argental et dès janvier 2009, elle intégrera le championnat départemental de la Loire. Les entraînements de qualité sont assurés par Eliane Mouret, Brevet d'Etat Handball.

Pour se positionner dans un environnement en constante évolution, le Bourg-Argental Handball et le Saint Sauveur Handball se doivent d'innover. Les dirigeants des clubs ont le devoir de réfléchir sur le fonctionnement de leur structure pour élaborer le projet associatif de demain. Afin de garantir la qualité et la maîtrise de cette croissance, le Bourg-Argental Handball organisera des animations et des manifestations innovantes pour aller à la rencontre des publics, concrètement, nous souhaitons prochainement montrer aux bourguisais et aux habitants de la communauté de communes des Monts du Pilat un match de Coupe de France de Handball Féminin, organiser un tournoi de handball des écoles primaires et à long terme proposer un stage d'été Handball et une classe sportive au collège.

Nous rapprocher, fidéliser, pérenniser, former, transformer, communiquer, partager nos savoir-faire, nos compétences, mutualiser nos actions et nos moyens pour amener le Bourg-Argental Handball et la qualité de notre handball à grandir et à se faire connaître, tel est le sens de notre démarche.

*«Celui qui se perd dans sa passion a moins perdu que celui qui perd sa passion»
Saint Augustin*

Si vous voulez que votre enfant devienne un futur champion olympique, vous pouvez contacter : Jérémie Mounier au 06 32 99 16 26 ou venir, à l'Espace Multisport de Bourg-Argental, les lundis entre 17 h et 19 h.



Agenda Novembre et décembre 2008

A ne pas rater !

Communiqués

Dimanche 16 Novembre :

Matinée caillette organisée par la classe 2011.

Samedi 22 novembre :

Théâtre « La surprise » par les Vilains Tant Mieux, proposé par l'APEL à 20 h 30, salle du patronage.

Judi 27 Novembre :

Permanence CALL PACT de 14 h à 16 h en mairie.

Samedi 28 et Dimanche 29 Novembre :

Marché de Noël, salle Jacques Esterel organisé par l'Espace Déôme.

Mercredi 3 Décembre :

Conférence sur la prévention des suicides à partir de 20 h 00, salle Jacques Esterel.

Judi 4 Décembre :

Permanence de Cité Nouvelle en mairie de 9 h 30 à 11 h 30.

Samedi 6 Décembre :

Concert par l'Ensemble Harmonique de Bourg Argental et Boulieu, salle Jacques Esterel.

Lundi 8 Décembre :

Animation pour les illuminations dans les rues bourguisanes.

Mercredi 10 Décembre :

Permanence du Conciliateur de la République en mairie de 14 h 00 à 16 h 00.

Judi 11 Décembre :

Permanence du CALL PACT et de HELIOSE en mairie de 10 h 30 à 12 h 00.

Vendredi 12 Décembre :

Permanence de Dino Cinieri, député, de 9 h 00 à 10 h 00.

Loto du Football Club Bourguisan à partir de 20 h 00, salle Jacques Esterel.

Samedi 13 Décembre :

Concert d'hiver de l'école de Musique, salle Jacques Esterel.

Dimanche 14 Décembre :

A partir de 9 h 00 sous la halle : matinée caillettes organisée par Deûme Basket.

Concert de polyphonies basques par le groupe Lurra, à 15 h 00 à l'église de Bourg-Argental.

Mercredi 17 Décembre :

Arbre de Noël de l'Office du Tourisme.

Vendredi 19 Décembre :

Arbre de Noël de l'APEL.

Dimanche 21 Décembre :

Concert des chœurs bourguisanes, salle Jacques Esterel.

Mercredi 31 Décembre :

Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le Judo Club bourguisan salle Jacques Esterel, à partir de 20 h 00.

Renseignements et réservations auprès de Mme Fanget au 06 25 28 19 71.

MARCHE DE NOEL

Le dernier week-end de novembre, les pères Noël et les curieux pourront remplir leurs hottes et satisfaire leurs envies lors du traditionnel marché de Noël organisé par l'Espace Déôme, qui rassemble les associations et les artisans locaux, à la salle Jacques Esterel.

ILLUMINATIONS

Le 8 décembre, la fanfare de Rue Harry Brass Band rythmera le défilé dans les rues bourguisanes, à partir de 18 h 30. Au programme des festivités, toboggan gonflable pour les enfants de 3 à 10 ans, accès gratuit à partir de 16 h 30, tours de charrette tirée par des vaches, et sous la halle, vin chaud et châtaignes seront offerts par la municipalité. Un tronc sera à la libre disposition de votre générosité et solidarité. Vos dons iront au Centre Communal d'Action Sociale de notre commune.

PERMANENCE CALL

A l'heure des économies d'énergie et des préoccupations écologiques, locataires, propriétaires, n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès des professionnels de l'habitat et des énergies renouvelables, le jeudi 27 novembre et le jeudi 11 décembre en mairie.

REPAS DES ANCIENS

Le repas offert par la municipalité aux personnes âgées de plus de 70 ans, aura lieu le 11 janvier salle Jacques Esterel.

Renseignements et inscriptions le 2 décembre en mairie de 10 h 00 à 12 h 00 ou le 4 décembre auprès des membres du Club de l'Amitié, salle André Jamet, de 14 h 00 à 16 h 00.

Un rendez-vous convivial en perspective, pour bien commencer l'année 2009 !



Traitement de charpente
Isolation des combles
Nettoyage des tuiles

Depuis 1985 des milliers de particuliers satisfaits et d'autres références comme : Préfectures et Sous-Préfectures, Mairies, Eglises, SNCF, Lycées et Ecoles, Conseil Régional Rhône-Alpes, DDE, Châteaux, etc...

Isolation pour soufflage de laine de roche, ou par ouate de cellulose, produit biologique, super isolation, sans fibre minérales, classé écologique.
Evacuation de l'ancienne laine de verre...

Conseils / Devis gratuit
Qualité / Prix étudié

www.cipb.fr

Depuis 1985

42220 BOURG-ARGENTAL **Tél. 04 77 39 12 22**



CHARBON
FIUOL

Jean-Pierre ARNAUD
B.P. 31 - 12, boulevard Sénéclauze
42220 BOURG-ARGENTAL
Tél. 04 77 39 61 74



Un peu d'histoire...

par Didier Fleury



L'Épopée de la malle-poste

Déjà, l'épais nuage de poussière à l'horizon du quartier d'Almandet, près de l'Hôtel du Grand-Luxembourg (1), annonçait la venue de la diligence de la malle-poste à Bourg-Argental. Sur la chaussée pavée, le bruit infernal de son lourd attelage, s'engouffrait dans la rue de l'auberge de la Croix-verte (2). Tout au long de la traversée de Bourg-Argental, à travers ses impudents hurlements et d'intrépides gesticulations, le postillon, (le cavalier monté sur le cheval de tête), poussait au galop son bolide postal. Debout dans ses bottes de bois fixées sur son animal hennissant, en trompétant vigoureusement, il écartait de son passage, poules, chiens et badauds. Au bout de la grande rue du faubourg supérieur, à la sortie du village, les écuries du «relais de la poste aux chevaux» (3) attendaient au sein d'un dernier effort, les bêtes haletantes d'épuisement. Quant au cabaret tout proche, il abreuvait le truculent postillon, de dive bouteille. Ce «relais de la poste aux chevaux» n'était qu'un repère sur la grande «Carte Itinéraire Complète de La France» dressée en 1841 par De Simencourt. Egalement, il était une étape postale sur la nouvelle route Royale 82.

Si, dès son ouverture en juillet 1832, l'intérêt de cette voie de communication se marquait pour les relations directes de la région stéphanoise avec le midi, elle affirmait rapidement, son importance dans la circulation générale : le 1^{er} août 1835, elle devint la grande route de poste entre Paris et Marseille, évitant la ville de Lyon, d'ailleurs très hostile à ce changement, car ce service l'évitait.

À Bourg-Argental, au même moment s'ouvrit donc, le «relais de la poste aux chevaux», une halte de la malle-poste qui véhiculait le courrier entre la capitale et le Midi, le service s'effectuant dans les deux sens.

Les relais de poste étaient distants de sept lieues soit vingt-huit kilomètres. Quant l'écrivain Charles Perrault, dans son histoire du Petit Poucet, évoque «les bottes de sept lieues», c'est aux lourdes bottes portées par les postillons qu'il fait allusion. Les chevaux et postillon qui atteignaient Bourg-Argental, par lavallée du Rhône partaient du relais drômois de Saint-Vallier. Ceux attelés à Bourg-Argental galopaient jusqu'au relais de la rue François Gillet à Saint-Etienne. Le relais forézien suivant était à Montrond-les-Bains (l'actuel restaurant gastronomique la Poularde). Dans tous les cas, une fois rendu à destination, le postillon devait dételé ses chevaux puis les ramener à son relais d'origine. Avec ce dernier sur le cheval de tête, trois voyageurs pouvaient prendre place dans le cabriolet. La partie avant de celui-ci recevait le cocher et un passager à côté de lui. À l'arrière était la malle réservée au courrier.

En 1845, le relais de Bourg-Argental contenait trois écuries au rez-de-chaussée donnant sur la route royale, chacune d'entre-elle garnie de rangées de crèche et râtelier ; un hangar servant de remise et au dessus un fenil ; un puits pour abreuver les bêtes ; un atelier de maréchalerie, une auberge et des appartements à l'étage. Si le bâti appartenait à la famille Perrier, famille de maréchal-ferrant de père en fils, toutes les fonctionnalités de ce relais étaient assurées par la compagnie Gaillard Frères de Saint-Etienne. Sur place, son maître de poste tenait lieu d'administrateur général. Secondé par un forgeron, un maréchal-ferrant, un aubergiste et des domestiques, il organisait le service et entretenait les locaux. Pour l'anecdote, c'est un maître de poste qui reconnut le roi Louis XVI dans sa fuite à Varennes en 1791 et le dénonça aux révolutionnaires.

L'arrêt de la diligence de la malle-poste à chaque relais ne durait que quelques minutes, le temps du changement de l'attelage et du postillon. Rien ne devait retarder le convoi postal.

Pourtant pendant l'hiver 1845, une quantité de neige considérable tombait sur l'arrondissement de Saint-Etienne. Malgré son attelage de seize chevaux, la malle-poste rencontrait de grandes difficultés à passer sur la route Royale, notamment au plateau de la République de Saint-Genest-Malifaux et au «Grand-tournant» de La Versanne. À ces deux endroits la route disparaissait régulièrement sous les tourbillons de neige formés par le vent du Nord. Il fallait l'aide d'une cinquantaine d'ouvriers et de paysans réquisitionnés, pour ouvrir et entretenir une tranchée de plusieurs mètres de profondeur dans la neige. Parfois, les chevaux de la malle-poste ne suffisaient pas, on ajoutait douze paires de bœufs pour sortir la malle-poste des congères. Au «Grand-tournant» et à la République, pour combattre ces difficultés, l'administration des Ponts-et-chaussées, fit l'acquisition de terrains le long de la route pour établir des plantations (toujours existantes). Au plateau de la République, on y ajoutait trois bornes pyramidales en granit d'une hauteur environ deux mètres pour marquer la route (dont deux toujours existantes).

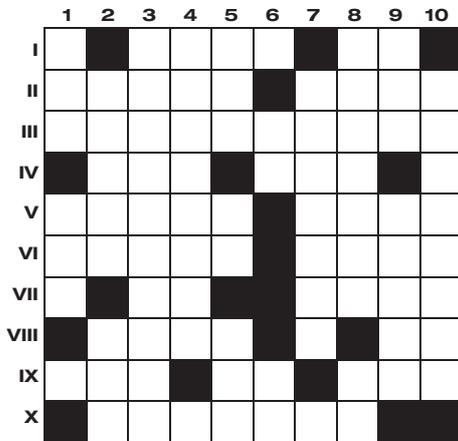
En 1850, le courrier Paris-Marseille se remit à passer par Lyon, l'ouverture du chemin de fer rendant plus rapides les relations par la Bourgogne et Lyon. Et ainsi se termina le service de la malle-poste par la route Royale 82 et ce que la capitale des Gaules considérait comme «regrettable accident dans le fonctionnement des communications dans cette partie de la France».

(1) Aujourd'hui au 39 et 41 boulevard d'Almandet

(2) L'actuel restaurant Fournier, au 38 rue du docteur Guyotat.

(3) La maison de la famille Castillo, au 30 rue de la République.

Les mots-croisés de Crystal "Les Maires"



Horizontalement

- I - Manteau terrestre - Participe passé.
- II - Bois noir - Imperméable.
- III - Maire de 1866 à 1870.
- IV - Issue - Réponse positive.
- V - Grappin - Participe passé.
- VI - Détendu - Chanteur du plat pays.
- VII - Du verbe avoir - Organe de la vue.
- VIII - Alouette - Négation.
- IX - Courant marin - Non anglais - Retire.
- X - Maire de 1912 à 1919.

Verticalement

- 1 - Interjection de doute - Habilité.
- 2 - Maire de 1989 à 2008 - Garçon d'écurie.
- 3 - Maire de 1919 à 1940.
- 4 - Réseau ferré international.
- 5 - Familièrement un homme - Ancien - Un italien.
- 6 - Interjection - Adverbe de lieu.
- 7 - Maire de 1833 à 1835.
- 8 - Maire de 1876 à 1878 - Difficulté.
- 9 - Vieille colère - Se plaint.
- 10 - Brossée un cheval.

Solution des mots croisés du Mag Bourguisan N°3



Tissages
Robert Blanc
 MOULINAGE • TISSAGE



B.P. 44 - Rue Mandarel
 42220 BOURG-ARGENTAL
 Tél. 04 77 39 62 26
 Fax 04 77 39 18 05

Septembre 2008

Mariages

- Le 6 septembre : Aurélie MOREL et Arnaud CELLARD
Aurélie FANGET et Antoine GRINI
- Le 27 septembre : Béatrice FAURE et Stéphane MEUNIER

Naissances

- Damien DUFAUT né le 5 septembre
- Eléa SEAUVE née le 6 septembre
- Alix POULENARD né le 8 septembre
- Nattaël POLICHETTI né le 9 septembre
- Corentin VIALARON né le 16 septembre
- Titouan VIALLETON né le 18 septembre
- Nathan ESCOFFIER né le 19 septembre
- Mathis MOUNIER né le 19 septembre
- Clara et Lucie VOCANSON nées le 23 septembre

Décès :

- Le 12 septembre :
Marie Baptistine BOYER, Veuve VANEL (93 ans)

Octobre 2008

Mariages

- Le 4 octobre : Catherine VARIN et Patrice JAMET
- Le 26 octobre : Dominique CROIX et Jacques RANCON

Naissances

- Clara CHALIER née le 9 octobre
- Meyline GUICHARD née le 22 octobre
- Charly SASSOLAT né le 26 octobre

Décès :

- Le 25 Octobre : Jean Baptiste RICHARD (96 ans)

Photo mystère - Où est-ce ?

Rue du Dr Moulin, Place des tilleuls,
et dans la perspective la rue du Puy



A Bourg-Argental rue Mandarel



Le Mandarel
 Renseignements
 et
 Rendez-vous
 au
 04 77 952 951

BESSENAV S.A.S.
 Agence Bourg-Argental
 04.77.952.951
 Vous en avez rêvé, nous l'avons conçu.

REVISION DE LA LISTE ELECTORALE JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2008

La révision de la liste électorale prévue par le Code électoral a lieu du 1^{er} septembre au 31 décembre de chaque année.

En conséquence, les demandes d'inscriptions sur ladite liste seront reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2008.

Se présenter au secrétariat muni d'une pièce d'identité ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

Sont concernées :

- Les personnes nouvellement domiciliées sur la commune de Bourg-Argental.

- Les jeunes ayant atteint leur majorité en 2008 sont inscrits d'office sur la liste électorale, dans la mesure où ils ont effectué volontairement cette démarche à l'âge de 16 ans à la mairie de leur domicile.

Enfin, les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont aussi invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie.

Info réglementation

Par arrêté préfectoral du 10 avril 2000, tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition, ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Sur la voie publique et dans les lieux accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, et notamment ceux susceptibles de provenir :

- des publicités par cris ou par chants,
- de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur,
- de l'emploi d'appareils tels que postes récepteurs de radio, magnétophones et électrophones, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs,
- des réparations ou réglages de moteurs, à l'exception des réparations de courte durée, permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation,
- de l'utilisation des pétards et autres pièces d'artifice,
- de l'usage, notamment dans les fêtes foraines, d'orgues, grosses caisses, sirènes, sifflets, et autres instruments bruyants.

Les musiques foraines sont interdites après 22 h 00 les dimanches, jours fériés et jours ouvrables, et après 23 h 00 les samedis et veilles de jours fériés.

Des dérogations individuelles ou collectives peuvent être accordées par le maire de la commune lors de circonstance particulières, telles que :

- manifestations commerciales,
- fêtes et réjouissances
- ou exceptionnellement pour l'exercice de certaines professions.

Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente :

- fête nationale du 14 juillet,
- fête de la musique,
- fête votive annuelle de la commune concernée,
- fête du 31 décembre,
- fête du Mardi-Gras.

A noter - utiles

Mairie

04 77 39 61 34

Ouvert du lundi au Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

• Permanence du Maire :

Les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous

• Permanence des élus les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9 h 00 à 11 h 00.

Office Du Tourisme

04 77 39 63 49

Ouvert de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

Vie Libre

Permanence le lundi de 18 h 00 à 20 h 00, une fois par mois au local CPAM

Les dates sont annoncées par voie de presse.

Vous pouvez prendre contact au :

06 26 88 48 00 ou 04 77 39 72 49

Permanence Assistante Sociale POLE PILAT

Mme de Oliviera, les jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 sur Rendez-vous au 04 77 39 65 71

Place du 11 Novembre

Point Rencontre Chômeurs

(Offres d'emploi, outil informatique, internet)

Les mercredis de 9 h 00 à 12 h 00

à l'Espace Déôme.

Permanence CPAM

(Dépôt des dossiers Sécurité Sociale)

Les jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 15 h 30 au local CPAM Impasse de la Déôme

Permanence MSA

(Mutualité Sociale Agricole)

1^{er} et 3^{ème} Lundi du mois de 9 h 00 à 12 h 00 à l'Espace Déôme.

Permanence GRAM

2^{ème} vendredi de chaque mois

de 13 h 30 à 16 h 30 au local de la CPAM

Impasse de la Déôme

Permanence Retraite Complémentaire (CICAS)

3^{ème} Lundi du mois de 9 h 00 à 11 h 00

Au local CPAM Impasse de la Déôme.

Permanence CAF Allocations familiales

Les jeudis de 9 h 00 à 11 h 30

au local CPAM, Impasse Déôme

Permanence ADMR

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 9 h 00 à 11 h 00

Local ADMR - 11 Place de la Liberté

AIMV

(Agir Innover et Mieux-Vivre)

Les derniers mercredis du mois à l'Espace Déôme.

Déchetterie - Sictom Velay-Pilat

Lundi : 13 h 30 - 18 h 00 -

Mercredi : 9 h 00 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Vendredi : 13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 00 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

urgences

Médecin de garde

composer le 15 ou le 112

Pharmacie de garde

04 74 59 18 30 (répondeur)

(la garde va du samedi 12 h 00

au samedi suivant 12 h 00)

Ambulance Bartasson

04 77 39 64 07

Ambulance de garde

(nuit, WE, Jour férié)

composer le 15 ou le 112

Urgences médicales

composer le 15 ou 112

Centre de soins infirmiers

04 77 39 64 16

Cabinet d'infirmières

04 77 52 05 96

Gendarmerie

composer le 17

Pompiers

composer le 18 ou le 112

Internet

Pour en savoir plus

www.bourgargental.fr

www.parc-naturel-pilat.fr

www.cc-montsdupilat.fr

Comité de rédaction

Valérie GIROD,

Marie-Françoise BONNEFOY,

Jean CACLIN,

Solange DIARD,

Marie-Pascale JANY

Le Mag'Bourguisan

Bulletin d'information et de communication

de la municipalité / Bimestriel

Directeur de la publication : Stéphane Heyraud

Prochain numéro : Janvier-Février 2009

Sortie prévue en Janvier 2009

ISSN en cours

Prix : 0,10 Euros

Conception-impression Christian ESCOFFIER

(bourguisan, ancien conseiller municipal)

Imag'in création 69420 Ampuis

Imprimé sur papier recyclé

Le mot de la fin

**Nous remercions nos annonceurs
qui permettent le financement de ce
Mag'bourguisan n° 4.**